

Compte Rendu

Réunion de la Commission Natation Estivale

30/09/2015

Membres							
	Présent	Excusé	Absent		Présent	Excusé	Absent
Martin J-François CD	X			Quoëx Maxime et Alexis CN Morzine	X		
Jacquier J-François CD		X		Quoëx Pascale CNMorzine	X		
Brouard Vanessa CD	X			Fournier Patrick CNRochois		X	
Gaidioz M-Christine CD	X			Favre Laurence Thônes	X		
Chaon Pierre Aravis	X			Gaidioz Kévin Thônes	X		
Guillot Bernard Haut-Giffre	X			Sigismeau Eric NC Rumilly	X		
Caillet Armelle Evian	X			Journet Bernadette NC Rumilly	X		
Menu Karine Evian	X			Buttin Karin NC Rumilly	X		

Secrétaire de Séance : Marie-Christine Gaidioz

Ordre du jour :

- Bilan Eté 2015
- Intervention de J-François Martin Président du CD
- Intervention de Vanessa Brouard Responsable de l'ENF
- Mise au point pour la prochaine saison : Programme sportif, ENF et projet de calendrier 2016

Ouverture de la réunion : M-C Gaidioz fait un bilan de l'été 2015 : les licences, le classement des clubs, les officiels .

Le Président J-François Martin remercie les responsables des clubs d'été pour leur investissement dans la natation estivale. Il rappelle néanmoins que malgré le côté festif de l'activité, la rigueur demandée aux clubs par les instances fédérales est de plus en plus importante et incontournable.

Au nom de J-François Jacquier (excusé), MC Gaidioz présente les remarques concernant le programme sportif : calendrier, fonctionnement d'Extranat, enregistrement des compétitions...

- Championnat Départemental : l'organisation devra désormais, suite au déroulement de la compétition de la saison écoulée, changer de lieu chaque année dans la mesure du possible. D'autre part, le Championnat ne pourra plus être associé à une Coupe de Ville.
- Coupes de Ville : l'invitation transmise par le club organisateur devra présenter le système de calcul du classement club et être envoyée aux clubs invités au moins dix jours avant la compétition. Vanessa Brouard demande à ce que ces modalités de classements soient également inscrites au programme sportif élaboré au printemps.

Plusieurs Présidents de clubs proposent d'établir un système de calcul unique pour toutes les Coupes de Ville, proposition à rediscuter ultérieurement.

- Ne plus rentrer les nageurs sans Pass'compétition sous Extranat.
Chaque organisateur peut faire une compétition locale sous Extranat Pocket pour faire nager une ou deux épreuves du programme officiel les nageurs n'ayant pas le Pass'Compétition (qui n'ont pas le droit de concourir en compétition officielle). Les clubs devront envoyer la liste de leurs nageurs au club organisateur au moins 4 jours avant la dite compétition.

Intervention de Vanessa Brouard au sujet de l'ENF : elle commence par féliciter les clubs d'été pour le travail effectué dans ce domaine depuis la mise en place des tests. Elle indique que le niveau des enfants est bon et que le nombre d'enfants qui valident les tests est conséquent malgré la courte période d'activité dont les clubs disposent.

M-C Gaidioz rappelle les différents niveaux de test et les structures qui en assurent la gestion.

Pour la saison 2016, l'assemblée décide de la mise en place de 4 sessions de Pass'Sports de l'Eau :

- Evian pendant la semaine du 13 au 19 juin
- Rumilly pendant la première quinzaine de juillet
- Thônes le 6 ou le 7 août
- Aravis le 31 août

Intervention de Vanessa Brouard pour quelques précisions :

- les clubs annuels ne mettent en place que 4 sessions dans leur saison, les clubs d'été doivent donc pouvoir en faire de même.
- la période pour la mise en place des tests pour la natation estivale se situe entre le 1^e mai et le 15 septembre.
- les 4 sessions devront être inscrites au programme sportif élaboré au printemps et toute session mise en place en dehors de ces dates ne sera pas validée.

L'assemblée se penche ensuite sur l'ébauche du calendrier sportif 2016. Deux clubs se proposent pour l'organisation du Championnat Départemental : Rumilly et Thônes. Le choix du club organisateur se fera ultérieurement, notamment après consultation des élus pour la mise à disposition des piscines. Plusieurs dates de Coupes de Ville sont retenus :

- Aravis le 18/06
- La Roche le 24/06
- Rumilly le 26/06 si le club n'organise pas le Championnat Départemental
- Morzine le 9/07
- Evian le 23/07
- Haut-Giffre le 07/08 si Thônes organise le Championnat Départemental. Dans le cas contraire la compétition de Haut-Giffre passera à la date du 31/07
- Championnat Départemental le 14/08 à Rumilly ou à Thônes

Au niveau de l'eau libre, la traversée du lac de Passy aura lieu le 17/07, celle de Thonon devrait être organisée le 24/07 et la traversée d'Annecy le 15/08 comme d'habitude.

Les discussions s'orientent ensuite sur le fonctionnement de la Natation Estivale au niveau régional. Les Présidents s'interrogent sur des incidents qui ont eu lieu durant la saison :

- au niveau des Officiels :
 - durant les Interclubs, certains d'entre-eux n'ont pas respecté les règles liées à leur fonction en choisissant d'inscrire le temps le plus bas parmi les 3 chronometreurs de la ligne. L'un des Officiels est également intervenu pour signaler un faux départ au juge-arbitre, sortant ainsi de son rôle.

- plusieurs Présidents rapportent également que l'un de ces officiels a fait preuve d'un comportement indigne de sa fonction au Championnat Régional en s'adressant de façon vulgaire à des nageurs.
- au niveau des performances sportives :
 - plusieurs performances réalisées dans les meetings en Isère et dans la Drôme n'ont pas été réitérées par la suite. Au vu de l'incident constaté lors des Interclubs et expliqué plus haut, les Présidents de clubs s'interrogent sur la validité de ces temps. Ils se demandent si la sélection des nageurs pour la Coupe de France des Régions ne devrait pas être davantage basée sur les temps des Régionaux plutôt que sur les rankings de la saison.
 - l'ensemble des Présidents présents estime plusieurs clubs d'été s'éloignent d'un fonctionnement de club d'été en proposant des entraînements réguliers tout au long de l'année et que cette situation crée un déséquilibre dans les compétitions. Ils soulignent qu'il est de plus en plus difficile de justifier auprès de leurs nageurs et des parents les écarts de performances observés et que cela engendre une perte de motivation importante chez les nageurs. Ce phénomène semblant s'accroître chaque année, plusieurs pourraient être amenés à se poser la question du maintien de leur activité de club de natation estivale.

Ces problèmes concernant le fonctionnement de la natation au niveau régional, les Présidents présents s'accordent pour les aborder lors de la réunion de la Commission Régionale de la Natation Estivale à Chambéry au mois de novembre.

Fin de réunion à 22 h 00

CP/o Marie-Christine Gaidioz
Jean-François JACQUIER
Secrétaire FFN Haute Savoie
Signature numérique

Jean-François MARTIN
Président FFN Haute Savoie
Signature numérique